

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE CHARLEVOIX
MUNICIPALITÉ DE SAINT-SIMÉON

À une séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Siméon, tenue lundi le douzième (12^e) jour du mois d'août 2013, à dix-neuf heures (19 h 00), au 225 de la rue Saint-Léon à Saint-Siméon.

Avis public pour le report de la présente séance ordinaire, a été donné conformément à l'article 148.01.1 du Code municipal (résolution numéro 13-07-27).

Sont présents messieurs les membres du conseil :
Vincent Dufour, Antonin Tremblay, Claude Poulin, Marc-André Jean et Gilles Harvey, sous la présidence de monsieur le maire Sylvain Tremblay.

Est aussi présent monsieur Gérald Bouchard, directeur général adjoint.

Est absent monsieur Steeve Lizotte.

Tous formant quorum.

Une première période de questions réservée au public débute à 19 h 01 et prend fin à 19 h 06.

Rés # 13-08-01 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Après avoir pris connaissance de l'ordre du jour suggéré par monsieur Gérald Bouchard, directeur général adjoint, sur proposition de monsieur Claude Poulin, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'en faire l'adoption.

Rés # 13-08-02 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 2 JUILLET 2013

Ayant tous pris connaissance du procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 2 juillet 2013 au moins quarante-huit (48) heures avant la tenue de la présente séance, sur proposition de monsieur Gilles Harvey, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'en faire l'adoption.

Rés # 13-08-03 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 29 JUILLET 2013

Ayant tous pris connaissance du procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 29 juillet 2013 au moins quarante-huit (48) heures avant la tenue de la présente séance, sur proposition de monsieur Vincent Dufour, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'en faire l'adoption.

Rés # 13-08-04 COMPTES

Sur proposition de monsieur Vincent Dufour, il est résolu à l'unanimité des conseillers que ce conseil approuve les comptes de la Municipalité de Saint-Siméon, ci-après présentés et autorise la directrice générale / secrétaire-trésorière, madame Sylvie Foster ou son adjoint à en faire le paiement :

- Comptes (C1301149 à C1301250)	213 430,05 \$
- Salaires des employés, rémunérations des élus et frais de déplacement	64 223,57 \$
TOTAL	277 653,62 \$

Rés # 13-08-05 ANNULATION DE COMPTES À RECEVOIR (CRÉANCES DOUTEUSES)

Sur proposition de monsieur Claude Poulin, il est résolu à l'unanimité des conseillers de procéder à l'annulation des comptes client suivants :

- # 264, au nom de *Rénovation G. Grenon*, au montant de 725,00 \$;
- # 250, au nom de *Corporation Investissement Sanpolo*, au montant de 4 130,27 \$;
- # 466, au nom d'*Emmanuel Da Sylva*, au montant de 22 373,38 \$;
- # 364, Équipements Nordiques, au montant de 966,50 \$.

Rés # 13-08-06 MANDATER NOS PROCUREURS POUR RÉCUPÉRER LES FRAIS RELATIFS À L'INCENDIE DE DEUX (2) VÉHICULES

Sur proposition de monsieur Vincent Dufour, il est résolu à l'unanimité des conseillers de mandater nos procureurs, soit la firme Heenan Blaikie, aux fins de tenter de récupérer les frais encourus par notre service des incendies relativement à deux (2) feux de véhicules, pour les comptes client suivants :

- # 467, au nom de *Caribe Trucking Express*, au montant de 1 587,17 \$;
- # 930, au nom de *Stephen Hill Douglas*, au montant de 966,50 \$.

Le mandat est accordé pour un montant de 400 \$, plus les taxes.

Rés # 13-08-07 DEMANDE AU MINISTÈRE DES TRANSPORTS DU QUÉBEC DE SÉCURISER LES ACCÈS AUX PROPRIÉTÉS SITUÉES DANS LE SECTEUR COMPRIS ENTRE LE 419 ET LE 435 RUE PORT-AUX-QUILLES ET D'Y APPORTER DES CORRECTIFS

ATTENDU QUE la route 138 suit une courbe très prononcée dans le secteur compris entre le 419 et le 435 de la rue Port-aux-Quilles ;

ATTENDU QU' au fil des ans, ce secteur a fait l'objet de plusieurs accidents routiers ;

ATTENDU QUE les résidents de cette portion de la route 138 et les conducteurs de véhicules routiers empruntant celui-ci ne se sentent plus du tout en sécurité ;

ATTENDU QUE nous avons reçu une requête, sur laquelle sont apposées 442 signatures, demandant au ministère des Transports du Québec d'apporter les corrections nécessaires afin que la susdite courbe soit moins prononcée et par le fait même plus sécuritaire ;

ATTENDU la situation que nous vivons actuellement au Québec, sur le transport de matières dangereuses ;

POUR CES
MOTIFS

sur proposition de monsieur Gilles Harvey, il est résolu à l'unanimité des conseillers de demander au ministère des Transports du Québec :

QUE la courbe très prononcée de la route 138, dans le secteur compris entre le 419 et le 435 de la rue Port-aux-Quilles soit corrigée ;

QUE les entrées de résidences privées situées dans ce secteur soient sécurisées en attendant les susdites corrections.

c.c.

Madame Pauline Marois, première ministre du Québec et députée de Charlevoix-Côte-de-Beaupré.

Rés # 13-08-08

DEMANDE AU MINISTÈRE DES TRANSPORTS DU QUÉBEC DE SE PENCHER SUR LA PROBLÉMATIQUE QUE REPRÉSENTE LE TRANSPORT DE MATIÈRES DANGEREUSES SUR LES ROUTES NUMÉROTÉES

ATTENDU

la catastrophe qui a eu lieu à Lac Mégantic le 6 juillet dernier ;

ATTENDU QUE

celle-ci nous amène à nous questionner sur le transport de matières dangereuses sur les routes numérotées appartenant, ou étant sous la responsabilité du ministère des Transports du Québec ;

ATTENDU QUE

les routes 138 et 170 traversent notre municipalité de part en part ;

POUR CES
MOTIFS

sur proposition de monsieur Claude Poulin, il est résolu à l'unanimité des conseillers de demander au ministère des Transports du Québec (MTQ) de se pencher sur la problématique que représente le transport de matières dangereuses sur les routes numérotées.

c.c.

Madame Pauline Marois, première ministre du Québec et députée de Charlevoix-Côte-de-Beaupré.

Rés # 13-08-09

TRAGÉDIE À LAC-MÉGANTIC

ATTENDU QUE

la tragédie survenue à Lac-Mégantic le 6 juillet dernier, cause par le déraillement et l'explosion d'un train transportant du pétrole;

ATTENDU QUE

devant l'ampleur de cette tragédie, l'ensemble du monde municipal fait preuve d'une solidarité exceptionnelle pour venir en aide à la Municipalité de Lac-Mégantic et à ses citoyens dans la reconstruction de leur communauté;

ATTENDU QUE

la Municipalité de Saint-Siméon a récolté environ 3 000 \$, provenant de l'organisation d'une activité musicale de financement et l'ouverture d'un centre de perception à l'hôtel de ville pour recueillir des dons;

POUR CES
MOTIFS

sur proposition de monsieur Vincent Dufour, il est résolu à l'unanimité des conseillers que la Municipalité de Saint-Siméon autorise le versement d'une somme de 500 \$, en plus des autres sommes recueillies, à la Croix-Rouge du Québec pour venir en aide à la Municipalité de Lac-Mégantic, touché par une tragédie ferroviaire.

Rés # 13-08-10 AMENDEMENT À LA « POLITIQUE D'INSCRIPTION À L'ATELIER LES BALEINEAUX »

ATTENDU QUE les parents des enfants fréquentant l'*Atelier Les Baleineaux* ont démontré leur intérêt pour augmenter le nombre d'heures des sessions ;

POUR CE MOTIF sur proposition de monsieur Gilles Harvey, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'amender la politique d'inscription à l'*Atelier les Baleineaux*, adoptée par le conseil municipal le 6 juin 2011, comme suit :

- l'horaire hebdomadaire sera bonifié de 50 %, à raison d'une demi-journée, portant celui-ci à trois (3) demi-journées par semaine ;
- en conséquence, les tarifs pour l'inscription d'un enfant seront majorés de 50 %.

c.c. Madame Véronique Gagnon.

Rés # 13-08-11 DEMANDE DE PERMIS DE RÉNOVATION DANS LE PIIA DE PORT-AU-PERSIL (MATRICULE 4995 07 9988)

ATTENDU la recommandation que notre Comité consultatif d'urbanisme (CCU) a émise le 11 juillet 2013;

POUR CE MOTIF sur proposition de monsieur Vincent Dufour, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'accorder la demande de permis de rénovation de la propriété sise au 801 chemin de Port-au-Persil (matricule 4995 07 9988).

Le tout devra s'avérer conforme aux normes du règlement municipal numéro 69, portant sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) en zone agricole, au RCI agricole de la MRC de Charlevoix-Est et à la Loi sur la protection du territoire agricole du Québec.

Rés # 13-08-12 CHEMIN DE LA SIXIÈME-CHUTE ET CHEMIN DE LA MONTAGNE

Sur proposition de monsieur Gilles Harvey, il est résolu à l'unanimité des conseillers de demander à la Commission de Toponymie du Québec de reconnaître les toponymes « *chemin de la Sixième-Chute* » et « *chemin de la Montagne* », rues privées desservant les projets de développements domiciliaires de M. Jean-Marc Foster.

Rés # 13-08-13 VENTE DE L'IMMEUBLE SIS AU 165 RUE SAINT-ERNEST

N'ayant reçu aucune soumission pour la vente de l'immeuble sis au 165 rue Saint-Ernest, sur proposition de monsieur Claude Poulin, il est résolu à l'unanimité des conseillers de procéder à l'embauche d'un *agent d'immeuble* qui s'occupera de procéder à la vente de celui-ci.

Rés # 13-08-14 REPRÉSENTANT DE LA MUNICIPALITÉ À TITRE DE *GRAND PROPRIÉTAIRE* - DOSSIER DE LA RÉFORME CADASTRALE

Sur proposition de monsieur Vincent Dufour, il est résolu à l'unanimité des conseillers de nommer monsieur Gérald Bouchard, directeur général adjoint et inspecteur en bâtiment à titre de *grand propriétaire* dans le dossier de la « Réforme cadastrale ».

Rés # 13-08-15 APPUIE À LA SDEDS POUR PRÉSENTER UN PROJET DANS LE CADRE DU PROGRAMME DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL ET FORESTIER

Sur proposition de monsieur Gilles Harvey, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'appuyer le projet présenté par la Société de développement économique durable de Saint-Siméon (SDEDS) dans le cadre du *Programme de développement régional et forestier*, pour améliorer le réseau de sentiers pédestres du secteur de Baie-des-Rochers.

La Municipalité de Saint-Siméon s'engage à entretenir le réseau de sentiers de la Baie-des-Rochers pour les trois (3) années qui suivront les travaux réalisés grâce à la participation de la Conférence régionale des élus (CRÉ).

La Municipalité de Saint-Siméon s'engage à payer la partie du projet non subventionnée.

Rés # 13-08-16 NOMINATION D'UN COORDONNATEUR SUR LE COMITÉ DU PATRIMOINE

Sur proposition de monsieur Claude Poulin, il est résolu à l'unanimité des conseillers de nommer monsieur Jean-Benoit Guérin Dubé comme coordonnateur sur le Comité du Patrimoine.

Rés # 13-08-17 ENGAGEMENT DU SURVEILLANT DE CHANTIER POUR LES TRAVAUX DE RÉCONSTRUCTION DE LA PATINOIRE

Sur proposition de monsieur Gilles Harvey, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'embaucher monsieur René Brisson comme surveillant de chantier pour le projet de reconstruction de la patinoire. Ce dernier sera rémunéré à taux horaire de 30 \$ et un montant forfaitaire de 25 \$ lui sera alloué à titre de frais de déplacement (aller et retour).

Rés # 13-08-18 APPUIE AU CLUB « LES AVENTURIERS DE CHARLEVOIX » DANS LEUR PROJET PRÉSENTÉ DANS LE CADRE DU PROGRAMME DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL ET FORESTIER

Sur proposition de monsieur Gilles Harvey, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'appuyer le projet du club « Les Aventuriers de Charlevoix » qui sera présenté dans le cadre du *Programme de développement régional et forestier*, en vue d'effectuer de l'émondage sur le sentier de motoneiges numéro 3, entre Saint-Siméon et Baie-Sainte-Catherine.

Rés # 13-08-19 DONS, COTISATIONS ET/OU SUBVENTIONS

Sur proposition de monsieur Claude Poulin, il est résolu à l'unanimité des conseillers de verser les dons, cotisations et/ou subventions ci-après :

- | | |
|---|-----------|
| - Radio CIHO-FM Charlevoix, carte de membre 2013-1024 | 70,00 \$ |
| - Camping Québec, renouvellement adhésion 2013-2014 | 392,44 \$ |
| - Hebdo Charlevoisien, capsules sur l'histoire dans le projet « Villes et villages de Charlevoix » (plus taxes) | 350,00 \$ |
| - Imprimerie Limoilou inc., commandite pour le <i>Feuilleton paroissial</i> | 126,47 \$ |
| - L'Hebdo Charlevoisien, ratifier la publicité sur la ChantEauFête (plus taxes) | 307,00 \$ |
| - La Chambre de Commerce de Charlevoix, tournoi de golf 2013, 1 souper | 50,00 \$ |

CORRESPONDANCE :

- **UNITÉ DE LOISIRS ET DE SPORT (ULS) DE LA CAPITALE NATIONALE**
Aide financière de 500 \$, accordée dans le cadre du *Programme d'accompagnement en loisir pour les personnes handicapées 2013-2014*.
- **MANON, SUZANNE ET YVON CARRÉ, MADELEINE ET LUC BILODEAU, RENÉE GENDRON**
Félicitations pour les aménagements au pôle de découverte de Port-au-Persil.
- **MONSIEUR SYLVAIN GAUDREULT, MINISTRE DES TRANSPORTS ET MINISTRE DES AFFAIRES MUNICIPALES, DES RÉGIONS ET DE L'OCCUPATION DU TERRITOIRE**
Versement d'une aide financière de 12 224 \$, pour l'amélioration de notre réseau routier municipal.

Une seconde période de questions réservée au public débute à 19 h 38 et prend fin immédiatement (aucune question).

Rés # 13-08-20 FERMETURE DE LA SÉANCE

Sur proposition de monsieur Gilles Harvey, il est résolu à l'unanimité des conseillers de lever la séance.

Il est 19 h 47.

Moi, Sylvain Tremblay, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut ma signature sur toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Sylvain Tremblay
Maire

Gérald Bouchard
Directeur général adjoint